

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

La *Princesse-Alice* est arrivée au Spitzberg le 27 juillet. Sans pénétrer dans les baies du Sud ou du centre, elle a gagné directement le Nord et doublé l'île Amsterdam.

Dans cette région, de grands champs de glace fermaient encore l'horizon au Nord, laissant un étroit passage qui permit au navire de contourner les terres extrêmes du N.-O. Mais bientôt la mer fut barrée partout; la côte même et toutes les baies apparurent bloquées au delà du 15° de longitude Est. Par conséquent, la baie Liefde, où se rendait la *Princesse-Alice* pour des travaux hydrographiques, était inaccessible.

Le Prince décida alors de chercher un mouillage dans une baie du voisinage, indiquée sur les cartes avec le nom de baie Red, pour y attendre un mouvement peut-être prochain dans les glaces. Ce fut une heureuse détermination, car on s'aperçut bientôt que cette baie n'avait jamais été visitée complètement, et qu'elle contient un des meilleurs abris du Spitzberg.

Devant l'utilité qu'une pareille découverte présentait pour les navigateurs, le Prince, modifiant ses projets, chargea M. le lieutenant de vaisseau Guisnez de faire l'étude complète de cette baie, étude qui devait nécessiter une quinzaine de jours.

Après une première semaine consacrée à la triangulation, la *Princesse-Alice* débarqua, aux ordres de M. Guisnez, une mission munie d'un matériel de campement, de trois embarcations et de vivres pour plusieurs semaines, puis elle quitta la baie Red et gagna la baie Advent, à 180 milles dans le Sud, et où devait se présenter, vers le 4 août, une occasion de recevoir et d'envoyer des nouvelles.

C'est donc à un officier de la marine française que sera dû ce travail scientifique et utile.

On voudrait voir plus souvent utiliser ainsi le savoir, le courage et le zèle des marins appartenant aux grands pays et les ressources que les hommes gaspillent dans des luttes stériles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTE

Une démarche très touchante a été faite auprès de S. Exc. le Gouverneur Général. Le Comité Italien de bienfaisance, représenté par MM. de Angelis, Gamba et Vigna, est venu exposer qu'au premier moment de l'accident du 29 juillet, il avait apporté, pour les victimes, un millier de francs, se réservant de recueillir d'autres fonds pour le même objet. En présence du chiffre considérable des dons offerts de toutes parts, à l'exemple de Leurs Altesses Sérénissimes, et qui dépassent le besoin, le Comité, qui avait réuni encore 1,500 francs, a exprimé le désir de consacrer cette somme à une œuvre permanente, destinée à témoigner de la reconnaissance de la Colonie Italienne pour la sollicitude dont elle est entourée dans la Principauté.

Après entretien, il a paru que le meilleur emploi de ces 1,500 francs serait de les affecter à la fondation d'un lit au nouvel hôpital.

S. Exc. le Gouverneur Général, au nom de la Princesse, qui a donné tant de preuves de Ses sentiments pour les victimes de l'accident, et du Prince, qui n'est pas encore saisi de la nouvelle, a adressé aux représentants du Comité, les remerciements et les félicitations que méritait leur généreuse intention.

M. Lemmens, directeur de l'établissement de la Place Clichy, a fait parvenir à S. Exc. le Gouverneur Général la somme de 100 francs à la suite de l'accident du 29 juillet. Cette généreuse offrande sera comprise avec celles qui ont été apportées en dernier lieu pour la fondation d'un lit à l'hôpital.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a, d'autre part, reçu les souscriptions suivantes pour les victimes du 29 juillet :

M^{me} de Lattre, 20 francs ; M. le vicaire Carli, 5 fr. ; Hôtel Métropole, 40 fr.

Deux des ouvriers blessés lors de l'accident du 29 juillet sont encore sortis de l'Hôtel-Dieu; ce sont les nommés Quadro et Lubatti. La convalescence des autres continue à faire de grands progrès.

Malgré l'élévation de la température, les bals donnés à l'occasion de la Saint-Roman sur la place du Palais continuent à être fréquentés par une foule pleine d'entrain. Avant-hier, le Gouverneur Général s'y est rendu, avec MM. d'Alverny, vice-président du Tribunal Supérieur, et d'Hauteroche, juge d'instruction, et leur famille. Son Excellence a félicité les organisateurs de ces fêtes et leur sympathique président, M. Botta, au nom de Leurs Altesses Sérénissimes, qui ont été acclamées par l'assistance.

Le Comité organisateur des fêtes de la Saint-Roman, présidé par M. Botta, est heureux de faire connaître aux 226 souscripteurs qui ont bien voulu apporter leur offrande pour l'achat et l'installation à la Cathédrale d'une statue de saint Roman, que la souscription a produit 740 francs; que la commande de la statue est réglée et que le Comité va faire exécuter la pose définitive. De nouveaux remerciements sont adressés à tous ceux qui ont contribué à cette œuvre pieuse.

Dimanche prochain, à 4 heures et demie après-midi, la Société Philharmonique donnera un concert dans l'enceinte de la salle des fêtes de Saint-Roman.

Le Docteur Lavagna, directeur de l'Institut Ophthalmique « Princesse Alice », a présenté, le 18 courant, au VII^e Congrès international d'Ophthalmologie qui vient de se tenir à Utrecht (Hollande), des communications qui ont été vivement appréciées.

Le jeune Filippi Victor, demeurant chez ses parents à Monaco, rue du Rocher, a trouvé, sur le boulevard de la Condamine, une montre remontoir, qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police.

M. l'abbé Lanier, vicaire à la Cathédrale de Monaco, tient à la disposition du propriétaire un pigeon voyageur portant, avec quelques inscriptions confuses, une étoile suivie du numéro 34.

SUR LE LITTORAL

La deuxième division de l'escadre anglaise de la Méditerranée, a visité cette semaine San Remo et de grandes fêtes ont été données dimanche en son honneur. Ces fêtes ont été très réussies.

Les trains venant de la direction de Menton et de Gênes étaient bondés de voyageurs. Aussi une animation extraordinaire a régné toute la journée dans les rues de la ville.

Le concours de gymnastique, les courses vélocipédiques et le jeu de paume ont attiré de nombreux spectateurs.

Les marins anglais ont été très fêtés par les Sanremois qui leur ont offert des fleurs, des fruits et des rafraîchissements.

Beaucoup de visiteurs sur les navires anglais, notamment à bord de l'*Illustrious* qui constitue peut-être le plus formidable engin de guerre qui soit sur les mers, comme vitesse et armement.

Le soir, le cours Federico Guglielmo, la rue Arenella, le môle du Levant, le cours Marina, la rue Goberti, le Jardin de l'Impératrice, le môle du Ponent et les collines qui entourent le Berigo étaient brillamment illuminés.

Le port, où se trouvaient un grand nombre de barques illuminées, présentait le plus gracieux effet.

A 9 heures, après le concert, donné par la Musique Municipale, un feu d'artifice a été tiré.

Le coup d'œil de la rade, illuminée par les projections des navires anglais, était féerique.

L'escadre est partie hier matin, à la première heure, se rendant à Livourne.

Ce matin, à 7 heures, est arrivé en rade de Villefranche le croiseur américain « Olympia », ayant à bord, l'amiral Dewey.

La division de l'Ecole supérieure de la marine française, composée des croiseurs « Amiral-Charner », « Davoust », « Friant », sous le commandement du contre-amiral Bienaimé, avait reçu l'ordre de se rendre à Villefranche pour recevoir l'amiral américain.

Le ministre des Affaires étrangères avait prévenu son collègue de la Marine de l'arrivée prochaine de l'amiral Dewey à Marseille; diverses dispositions avaient été arrêtées en conséquence, mais un télégramme adressé samedi à la Préfecture maritime de Toulon a fait part du changement d'itinéraire de cet officier général.

Toutefois, Villefranche comme Marseille n'étant pas port de guerre, les chefs de service ainsi que l'amiral Bienaimé n'auront que des visites de courtoisie à rendre à l'amiral Dewey.

Le joli yacht « Nirwana », à bord du quel un groupe de yachtsmen niçois a entrepris une croisière sur les côtes de la Corse, a touché Bonifacio.

Les excursionnistes sont enchantés de leur voyage.

Le yacht royal de Grèce *Amphitrite*, ancré depuis quelques jours en rade de Villefranche, a appareillé ce matin à 4 heures, à destination de Trieste. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le roi Georges n'est pas venu s'embarquer à Villefranche. Le souverain, qui termine sa cure à Aix-les-Bains, doit prochainement se rendre à Copenhague auprès de son père, le roi Christian. Il visitera ensuite Paris et enfin se dirigera vers Trieste où il s'embarquera sur l'*Amphitrite*, à destination du Pirée.

Lettre de Paris

Paris, 21 août

L'œuvre de la Justice se poursuit à Rennes avec ordre et au milieu d'un calme qui n'a été interrompu jusqu'ici que par un coup de revolver anonyme qui a soulevé l'indignation générale. Pendant ce temps-là, Paris a été quelque peu troublé ces jours derniers par les menées coupables de gens pour lesquels toutes les occasions sont bonnes de pousser au désordre et à la révolte contre les lois établies. L'épisode tragi-comique de la rue de Chabrol attend toujours sa solution et les pourparlers pour la reddition de la pseudo-forteresse n'ont pas encore abouti. Les assiégés se déclarent toujours prêts à résister; la police paraît, de son côté, bien décidée à ne pas recourir à la force et le fait est qu'il serait regrettable de sacrifier même le petit doigt d'un agent pour venir à bout de pareils révoltés.

L'important est que la situation actuelle ne se prolonge pas indéfiniment.

* * *

M. Stéphane Dervillé vient d'être nommé à l'unanimité président du Conseil d'administration de la Compagnie P.-L.-M., en remplacement de M. Tirman, décédé. Cette nomination a reçu l'approbation générale de la presse qui est unanime à reconnaître les grandes qualités d'intelligence et de courtoisie du nouvel élu.

M. Dervillé est censeur de la Banque de France, directeur général adjoint de l'exploitation de l'Exposition de 1900; il fut, pendant quatre ans, président du tribunal de la Seine, ayant été renommé à l'expiration de son mandat, dont la durée est de deux ans.

M. Dervillé est propriétaire des carrières de marbre de Carrare et de nombreuses autres grandes carrières de marbre en France, en Tunisie et à l'étranger.

C'est la première fois qu'une Compagnie de chemins de fer choisit un commerçant pour président de son Conseil d'administration; ce poste était généralement réservé à un ingénieur ou un financier.

* * *

Les récents concours du Conservatoire ont été intéressants, celui d'opéra en particulier. Rien de plus curieux que de voir où en sont, après de longues années de travail, les élèves de notre grande école musicale, ceux qui sont destinés à occuper les premières scènes musicales de France, à commencer par l'Opéra. L'audition de ce concours m'a suggéré les réflexions suivantes :

D'abord, la plus haute récompense morale doit être donnée à ces admirables maîtres qui s'appellent Gluck, Sacchini, Meyerbeer, Ambroise Thomas, qui n'a pas été écrasé par la tâche de mettre en musique la scène terrible entre Hamlet et sa mère; Gounod, du moins, pour la scène du choral de *Faust*. Quant à la première scène, Gounod a commis la faute de faire chanter *Faust* avec la même voix, avant comme après la transformation; cela choque, c'est contraire à la vérité et c'était si facile à éviter! Il suffisait de le faire chanter dans le médium tant qu'il était vieillard. Mais tous ces maîtres méritent les premières récompenses pour la simplicité et la puissance de leurs peintures, qui sont restées saisissantes en dépit du temps écoulé. Les vieux se défendent.

Des récompenses de choix sont encore méritées par cette pléiade de jeunes artistes qui sont venus, avec le feu sacré de la jeunesse, interpréter ces œuvres des grands maîtres. Sur cinq jeunes filles, l'une n'a pu venir, étant malade; les quatre autres ont obtenu trois premiers prix et un accessit. On a été plus avare de récompenses pour les hommes. Pas de premier prix. Pourquoi? Deux seconds prix, dont un à M. Roussoulière, quoique son concurrent, M. Andrieu ait semblé le mériter tout autant; deux accessits, l'un à M. Andrieu, l'autre à M. Baer, qui paraissait aussi mériter mieux, et c'est tout. Pourquoi des récom-

penses si rares? Pourquoi décourager des jeunes gens qui ont besoin, comme tous les artistes, d'être au contraire encouragés? Pourquoi tarir, peut-être à leur source, de réels talents futurs, et pousser ainsi les jeunes artistes à prendre des chemins de traverse, à débiter hâtivement sur des théâtres de province après s'être tant bien que mal « préparés » par un professeur particulier, puisque l'enseignement officiel exige tant d'années et donne des déboires?

Mais ce qui est au dessous de tout, ce qui mérite les blâmes les plus énergiques, et ce qui atteint les intérêts de l'art, c'est le Conservatoire lui-même ou plutôt la manière dont ces concours sont organisés. Agir ainsi, est se soucier bien peu de son rôle.

Comment! On est au Conservatoire, l'arche sainte de la musique, là où se trouve un des premiers orchestres du monde: et quand vous faites entendre vos meilleurs sujets, que vous offrez pour le théâtre, dont plusieurs sont immédiatement engagés à l'Opéra, vous les faites entendre..... accompagnés au piano?

Qu'on ne dise pas que la salle est trop petite pour y mettre un orchestre; si vous ne pouvez le mettre devant les chanteurs, placez-le derrière, ou sur les côtés. Rien ne sera plus facile, le jour où on le voudrait sérieusement; mais qu'on cesse cette absurdité de faire porter un jugement sur des chanteurs d'opéra en les accompagnant d'un piano. Personne ne me démentira si je dis que la manière dont une voix humaine traverse l'orchestre est absolument imprévue. Personne, pas plus M. Gailhard qu'un autre, n'en peut rien savoir d'avance. La voix de M^{lle} Hatto a semblé un peu plus faible que celle de M^{lle} Charles, et celle de M. Baer est un peu plus faible que celle de M. Rother. Or, il est très possible que, s'ils eussent été accompagnés à l'orchestre, le résultat entre ces artistes eut été exactement différent. Je me souviens qu'autrefois, quand M. Gailhard chantait à l'Opéra, sa voix, qui avait de près un volume énorme, ne possédait de loin qu'une force très ordinaire. Elle ne portait pas beaucoup. La voix de Faure, au contraire, qui de près caressait l'oreille, s'augmentait dans l'espace et remplissait la salle. Et puis, quand les artistes chantent à l'orchestre, ils sont entraînés, ils éprouvent une espèce de griserie particulière, qui change singulièrement leur valeur artistique. D'autres, au contraire, se mettent à chanter faux, l'orchestre ne donnant pas à l'oreille un diapason net et permanent comme le piano.

L'administration du Conservatoire, tenant à faire tout ce qu'elle peut pour qu'il soit impossible de porter un jugement sérieux à la suite de ce concours, a trouvé le moyen d'ajouter à cette absurdité, une absurdité plus grande encore. Le concours de chant a lieu en toilette de ville et sans costumes!! J'ai assisté, et tout le monde comme moi, aux représentations données jadis par le Conservatoire privé qu'avait organisé Duprez, et par celui de la regrettable M^{me} Ambre-Bouichère. Toutes ces représentations étaient en costumes, et il paraît que cela ne coûtait pas très cher. Ce que font des professeurs particuliers, l'Etat pourrait bien le faire. Sans cela, là aussi, l'effet est complètement faussé. La manière dont l'artiste sait porter le costume fait partie intégrante de son jeu. Et puis, pour que l'artiste entre dans la peau du personnage, pour qu'il éprouve cette griserie des planches, dont je parlais, qui lui donnera la plus grande partie de sa valeur, et sans laquelle il n'y a pas de vrais artistes, il est indispensable qu'il soit en costume et que ceux qui l'entourent y soient aussi. Mettez des costumes quelconques, mais mettez-en. Sans quoi l'artiste ne pourra pas croire que c'est arrivé, le public ne le croira pas non plus, et l'artiste sentira que le public ne le croit pas. Comment voulez-vous qu'on se pénètre du rôle de Guillaume Tell, par exemple, quand on entre en habit noir, avec une arbalète du XIV^e siècle sur l'épaule, et que la réplique vous est donnée par un Jemmy habillé en femme? A un autre point de vue, quand on entend un duo, comme celui de Roméo, interprété par un monsieur en habit et une dame en robe de soirée, on a, comme le dirait plaisamment quelqu'un, envie de s'en aller et peur d'être indiscret. Ce n'est plus Roméo et Juliette qu'on voit, mais M. X. et M^{lle} Y. Encore une fois, tout cela est ridicule et nuit à la saine appréciation des mérites, — ce qui est plus grave.

Il paraît qu'il y a une rivalité entre la classe de M. Giraudet et celle de M. Melchissédech. Ces détails intéressent peu le public. M. Giraudet et M. Melchissédech sont tous les deux d'excellents professeurs, voilà l'important. Si les élèves de l'un ont plus de nominations que les élèves de l'autre, cela tient d'abord, à ce que le jury a trouvé à propos de leur donner ces nominations, puis à ce qu'un plus grand nombre de jeunes gens ayant de belles voix ont trouvé à propos de s'adresser à ce professeur là, car la force et la beauté matérielle de la voix comptent au moins pour moitié dans les récompenses du Conservatoire. Le jury s'est montré, je l'ai dit, aussi sévère pour les

hommes que galant pour les femmes. Les premiers prix de M^{lle} Charles et Hatto ne pouvaient étonner personne. Celui de M^{lle} Soyer est moins classique, cette jeune artiste ayant donné constamment des notes en voix de poitrine défendues par l'enseignement du chant, et ayant joué d'une manière monotone en étendant toujours les deux bras en l'air, ce en quoi elle croit peut-être imiter M^{me} Caron. Mais ce geste, qui est bon pour exprimer l'horreur, n'est pas propre à exprimer la jalousie d'Amnérís envers Rhadamès.

Par contre, M. Rother méritait au moins un second prix, sinon un premier. J'en dis autant de M. Andrieu, supérieur dans *Faust* à M. Roussoulière.

M. Rigaux est loin d'être sans talent et c'est sans doute parce qu'il avait eu déjà un second prix, et qu'on ne voulait pas lui en décerner un premier, qu'on ne lui a rien donné du tout. Malgré une idée assez fâcheuse d'ouvrir la bouche pour exprimer la folie, il a assez bien joué le personnage injouable d'*Hamlet*. Ce rôle du prince Danois, sorti du cerveau d'un Anglais, doit être joué avec les emportements et les violences terribles dont la race anglaise est capable. Personne ne l'a bien joué en France. Faure était trop élégant; Rossi trop italien; Mounet-Sully, le meilleur, trop romantique; on y aimait Sarah Bernhardt, mais elle a été en Angleterre, et les Anglais disent que ce n'est pas encore cela. Malgré tant de difficultés, M. Rigaux a eu de très bons moments.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Production industrielle de l'air liquide. — *Engineering News* décrit une installation faite par la *General Liquid Air and Refrigerating Co* à New-York pour la production industrielle de l'air liquide.

Réduite à ses phases essentielles, la fabrication s'effectue de la façon suivante: L'air passe d'abord dans des compresseurs qui le portent à la pression de 87 kilos; il passe ensuite dans des réfrigérants qui lui enlèvent la chaleur développée par la compression et le ramène à la température ambiante. Un séparateur spécial le débarrasse ensuite de l'humidité, des poussières, des traces de matières grasses et autres impuretés qui obstrueraient le liquéfacteur, enfin un échangeur de température permet d'utiliser l'air ayant échappé à la liquéfaction pour abaisser la température de l'air qui va pénétrer dans le liquéfacteur.

Le liquéfacteur comprend deux parties: la partie supérieure et le liquéfacteur proprement dit, au dessous se trouve une sorte de réfrigérant qui entoure le réservoir d'air liquide. La liquéfaction est provoquée par la détente de l'air introduit à la pression de 87 kilos; l'air non liquéfié, mais refroidi, est utilisé comme nous l'avons dit pour les échangeurs de température. Un dispositif spécial permet la rentrée d'air nécessaire pour remplacer celui liquéfié.

Pour l'emmagasinement de l'air liquide, la *General Liquid Air and Refrigerating Co* emploie des réservoirs métalliques, munis d'un tube plongeant jusqu'au fond pour la sortie du liquide et d'une ouverture plus large, servant pour le remplissage et portant en outre une soupape de sûreté; ce réservoir est entouré d'une seconde enveloppe, également métallique, et d'une couche de matière calorifuge, enfermée dans un panier d'osier. La soupape de sûreté s'entr'ouvre de temps en temps, chaque fois que la pression intérieure dépasse 0 kil., 435 environ; l'air froid qui s'échappe alors circule entre les deux enveloppes métalliques, avant de s'échapper à la partie inférieure. Les petits réservoirs se font en pâte de bois.

On se sert aussi de deux sphères de métal concentriques, entre lesquelles est intercalée une sphère de liège qui ne touche aucune des deux premières. L'air qui s'échappe du réservoir intérieur, par la soupape de sûreté, se répand dans l'espace qui l'entoure, filtre à travers le liège, et lorsqu'il a acquis une pression suffisante, sort de l'enveloppe extérieure par une autre soupape de sûreté.

On compte produire ainsi 7,000 litres d'air liquide par jour.

Histoire de la boussole. — C'est une histoire très étroitement liée à celle de la navigation hauturière, et par conséquent à celle des découvertes maritimes que l'histoire de la boussole. Jusqu'au milieu de ce siècle, les historiens de la géographie s'en sont beaucoup occupés;

puis, on a paru se désintéresser de la question et renoncer à résoudre les difficiles problèmes que les érudits de l'époque précédente avaient seulement posés. M. Ch. de la Roncière, qui s'est déjà fait connaître par plusieurs études très intéressantes sur l'histoire de la marine, a été récemment amené, par l'examen d'un inventaire de bord remontant à l'année 1294, à s'occuper des débuts de la boussole dans la Méditerranée occidentale.

Dans une étude pleine de faits, il démontre d'une manière péremptoire que « la légende qu'on a mis deux siècles à bâtir et qu'on a adoptée ensuite sans discussion ne repose sur rien. Flavio Gioja est un mythe, la date et le lieu de l'invention sont controuvés ». Ainsi l'histoire de l'invention de la boussole est tout entièrement à refaire, et sur les documents originaux ; M. de la Roncière a commencé de l'écriture en trouvant l'origine du mot *boussole* lui-même. « C'est, dit-il, un vocable d'origine sicilienne dont le sens primitif est *petite boîte de bois, peut-être du buis* ». Rapprochez-vous ce mot de la marque de la fleur de lys sur la tramontane, — qui n'a pu être apposée sur les boussoles que dans la partie des Deux-Siciles relevant encore au XIV^e siècle des princes français de la maison d'Anjou, — on est amené à localiser l'invention de la boussole dans le royaume de Naples.

Ainsi se trouve définitivement fixé, par des preuves sérieuses, un point entrevu, mais non certain encore, de l'histoire de la boussole. M. de la Roncière a été amené, par l'étude du document qu'il a découvert, à faire une autre constatation : dès 1294, il y a à bord du vaisseau *Le Saint-Nicolas*, de Messine, deux calamites ou aiguilles de mer avec leur attirail, *cum apparatus suis*. Quels sont ces accessoires de la calamite ? C'est ce que le texte ne dit malheureusement pas.

Du moins peut-on conclure de la juxtaposition de la calamite et de la boussole dans l'inventaire de 1294, que les dernières années du XIII^e siècle sont le moment où la vraie boussole a vu le jour. Combien de temps cet instrument si précieux a mis ensuite à se répandre dans les mers du Ponant, c'est ce que M. Ch. de la Roncière esquisse brièvement dans les deux dernières pages de son travail, qui présente un très réel intérêt au point de vue de l'histoire de la géographie.

Congrès Scientifiques. — La Société des naturalistes et médecins allemands se réunira à Munich du 17 au 23 septembre. Des lectures seront faites par MM. Nansen, sur son voyage vers le pôle Nord et ses résultats ; Bergmann (de Berlin), sur l'usage de la radiographie en chirurgie ; Förster (de Berlin), sur les progrès des conceptions astronomiques durant le siècle dernier ; Birch-Hirschfeld (de Leipzig), sur la science dans ses rapports avec la médecine ; Boltzman (de Vienne), sur le développement des méthodes de physique théorique dans les temps modernes ; Klemperer (de Berlin) sur Liebig et la médecine.

Il y aura 37 sections pour les mémoires scientifiques (dont 17 pour les sciences pures) et 12 pour la médecine. M. Chun rendra compte des résultats de l'expédition allemande pour explorer les mers profondes ; un rapport sera présenté par MM. Bauschinger, Schulke et Mehmke, sur la division décimale du temps et des angles ; enfin dans une réunion générale des sections de médecine, MM. Marchand (de Marbourg) et Rabl (de Prague) présenteront leur mémoire sur les rapports de l'anatomie pathologique et de la pathologie générale avec l'embryologie.

MARINE ET COLONIES

Le nouveau yacht de la reine d'Angleterre. — Le *Genie Civil* publie les renseignements suivants sur le nouveau yacht de la reine d'Angleterre.

Mis en chantier à Pembroke, le 15 décembre 1897, il a été lancé le 9 mai dernier. Comme le yacht royal actuellement en service, il doit porter le nom de *Victoria and Albert*. Construit en acier, il est entièrement doublé en bois, jusqu'à la hauteur du pont supérieur. Un doublage en cuivre recouvre toute la partie des œuvres vives et s'arrête un peu au-dessus de la flottaison.

Les plans sont de sir William White, directeur des constructions navales. Étudié de façon à présenter, avant tout, le plus grand confort possible, le yacht a une vitesse maximum prévue de 20 nœuds seulement pour l'essai à

toute puissance, ce qui lui assure une vitesse à la mer, en service courant, d'au moins 17 nœuds. La distance franchissable, à 14 nœuds, est d'environ 2,000 milles, soit la distance de Malte à Portsmouth.

Les emménagements sont beaucoup plus spacieux que sur le yacht actuel. L'accroissement de vitesse a nécessité, d'autre part, un accroissement d'équipage : aussi le nouveau yacht est-il de dimensions beaucoup plus grandes que l'ancien.

Le nouveau yacht royal est à hélices, au lieu d'être à roues comme l'ancien. Il a deux machines verticales à triple expansion avec 4 cylindres et 18 chaudières Belleville à économiseurs donnant de la vapeur à la pression de 21 kilogrammes. La puissance totale sera de 11,000 chevaux-vapeur donnant 140 révolutions à la minute et une vitesse de 20 nœuds en tirage forcé, ce qui assure une vitesse de route de 17 nœuds.

La hauteur du pont supérieur au-dessus de l'eau est de 5 m. 80 : elle n'est que de 3 m. 50 sur le yacht actuel, qui a un pont en moins.

Les appartements de la reine sont sur le pont principal, au milieu, à l'endroit le moins influencé par le tangage.

Le yacht est entièrement éclairé à l'électricité, qui est également employée pour diverses machines auxiliaires, les ventilateurs, les treuils d'embarcation, les pompes, le cabestan arrière. Les appartements principaux sont chauffés à l'électricité, les autres à la vapeur. Tout le bois employé à bord a été rendu incombustible.

Le nouveau yacht sera sans doute prêt à entreprendre ses essais vers la fin de l'année. On procédera ensuite à la décoration du navire, qui devra être complètement achevée pour l'été de 1900. On estime que ce yacht coûtera 2 millions et demi de francs.

VARIÉTÉS

Les effets des Explosions sur l'Organisme.

De ci, de là, dans le calme de l'existence accoutumée, retentit un subit coup de tonnerre, catastrophe qui émeut durant quelques jours les âmes compatissantes. C'est une poudrière qui saute à Lagoubran, éclair immense dans la nuit, empourprant le ciel de Provence, cyclone de flammes, mitraille de matériaux et de débris humains ! Dans une rue paisible, c'est une explosion de gaz comme au restaurant Champeaux ; ici l'acétylène, là des cylindres de gaz liquéfiés, l'éclatement d'une chaudière à vapeur ou d'une machine à air comprimé, sans oublier les attentats des anarchistes militants contre la société et leurs sanglantes bombes au picrate, au fulminate de mercure, à la terrible dynamite !

Les effets des explosions sur l'organisme sont d'une intensité atroce. Il suffit, pour en juger, d'avoir vu ces cadavres mutilés, recroquevillés, blocs informes, tordus et noirs. Souvent il est impossible de retrouver la moindre partie du malheureux dilacéré par l'énorme puissance des gaz dilatés. Il y a quelques années, à l'École de pyrotechnie de Bourges, un magasin à poudre sautait avec fracas ; des sept hommes de garde, les sauveteurs ne purent retrouver, dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, que quelques débris humains, quelques livres de chair carbonisée qu'ils réunirent dans une cuvette ?

Ces désordres sont dus bien évidemment à la dilatation du gaz et aux modifications de température, en outre des causes mécaniques telle que la projection de débris formant mitraille. A la suite des explosions de dynamite, par exemple, la tête est broyée, le ventre ouvert, les membres arrachés par le gaz et, sur les individus blessés à distance, sur les cadavres on retrouve des cercles noirs qu'il faut se garder de prendre pour des brûlures. Ce sont des contusions produites par le gaz qui agit en projectile, sectionne même les tissus comme un instrument tranchant et pénètre dans l'organisme sans occasionner la moindre brûlure ! Rochard fit à ce sujet des expériences concluantes. Des cartouches de matière explosible éclatent souvent dans les mains des ouvriers sans laisser trace de brûlure. Les sourcils et les cheveux ne sont pas brûlés. C'est la grande différence à établir entre les explosions d'explosifs comme la dynamite fulmicoton, picrate, fulminate, et les explosions de poudre et de gaz d'éclairage.

Toutes les explosions ne s'accompagnent pas d'une augmentation de température et si parfois on a pu relever une chaleur de 2,000 degrés, quand, au contraire, une machine à air comprimé éclate, il se produit un froid assez intense (1) pour produire des modifications par gelures de l'épiderme des victimes.

Mais le grand danger réside surtout dans l'augmentation de pression, dans la brusque dilatation des gaz. L'explosion d'un mélange au sixième de simple gaz d'éclairage donne une pression de 18 atmosphères à l'air libre et de 23 dans un endroit fermé. Bien autrement puissants les explosifs comme le fulminate de mercure dont la déflagration dans son propre volume donne une pression énorme de 18,770 kilogrammes par centimètres carrés !

Sous cette formidable poussée, les victimes sont enlevées, projetées contre les murs où elles s'aplatissent ; les corps les plus minuscules, parcelle de verre, de bois, de pierre et métal, lancés en mitraille, produisent des désastres terribles. Lors de l'attentat du boulevard Magenta, l'une des victimes avait le corps criblé de plus de mille blessures produites par du sable, des éclats de verre et de bois. Ajoutez que ces débris sont sales et souillés de microbes et l'on comprendra que le malheureux soit mort d'accidents infectieux et non de ses blessures.

Les explosions ont parfois des effets curieux. Lors de l'attentat du restaurant Véry, une bonne dame, qui passait avec tranquillité sur l'impériale d'un omnibus, se trouva déshabillée des pieds à la tête, au mépris de toute pudeur ; le talon de la bottine de Véry et les clous de ses souliers furent arrachés. Sans nul doute, au moment de l'explosion il s'était fait une dépression, un vide autour de la victime ; l'air contenu entre les vêtements et le corps s'était brusquement détendu et avait emporté au gré du vent robes et jupons. Quand les habits sont serrés contre le corps, on retrouve des vestiges de toilette, de bottines, de jarretières, et des fragments de corset.

Pour donner une idée de l'énorme puissance de certains explosifs, quelques détails suffiront. Un accident survient rue Béranger, dans une fabrique de ces amorces en papier qui firent la joie de notre enfance, la terreur de nos familles et l'énerverment de nos voisins. Une rondelle s'enflamme, communique le feu à ses pareilles ; l'ouvrière fut broyée et déchiétée par l'explosion ; les intestins, les poumons, le cœur étaient en miettes, hachés par ces fragments de carton. Les médecins retrouvèrent même une de ces rondelles de papier mince et tenue incrustée profondément dans une vertèbre de la malheureuse victime. L'amorce avait pu pénétrer dans cet os si résistant sur lequel s'arrêtent parfois les balles !

Encore au restaurant Véry, une bobèche fut traversée par une allumette, et Rochard cite le cas d'un ongle lancé avec assez de force pour perforer les muscles du thorax et transpercer le poumon de part en part !

Ajoutons les dangers d'empoisonnement pour les personnes surprises à proximité d'une explosion de dynamite, par exemple, qui dégage une grande quantité de ce gaz énormément toxique, l'oxyde de carbone. M. Ch. Girard a bien démontré ce fait. L'éminent chimiste du Laboratoire municipal détermina l'explosion de 25 kilogrammes de dynamite dans le polygone de Vincennes ; autour de l'engin, de pauvres chiens perdus, de malheureux cobayes furent mis à mal par les gaz toxiques issus de la conflagration de la dynamite. Faut-il citer aussi cette dépression nerveuse, ce choc qui affaisse l'organisme des victimes d'explosions ou de grandes catastrophes ? Les braconniers, qui pêchent à la dynamite, connaissent bien ce phénomène pathologique, le *railway spine* des neurologistes anglais. Et combien de désordres graves que nous passerons sous silence !

D'après une antique légende, Wenceslas de Bohême aurait fait décapiter le moine Berthold Schwald, dont les creusets enfantèrent la destructive poudre. N'est-on pas un peu amené à se dire que ce souverain était vraiment un philosophe et un ami de l'humanité !

Gaston JOUGLA.

(1) Voyez : *Introduction à l'étude de la médecine*, par H. Roger, chez Georges Carré et C. Naud.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 Août 1899

MARSEILLE, cut. <i>Henri-Camille</i> , fr. c. Mignet,	briques.
Id. b. <i>Favorite</i> , fr. c. Hugues,	pierres.
SAINT-TROPEZ b. <i>Nouvelle-Vierge-Marie</i> , fr. c. Serri,	sable.
Id. b. <i>Tante</i> , fr., c. Rouvier,	id.
Id. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
Id. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
Départs du 13 au 20 Août	
SAINT-RAPHAEL, cut. <i>Henri-Camille</i> , fr. c. Mignet	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Ville de Monaco</i> , fr. c. Bianchy	id.
Id. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
Id. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
Id. b. <i>Nouvelle-Vierge-Marie</i> , fr., c. Serri,	id.
Id. b. <i>Tante</i> , fr. c. Rouvier,	id.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet.	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis.	id.

REMERCIEMENTS

Madame veuve OLIVIER et son fils, les familles BLANCHY et OLIVIER, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant le lundi 14 août, aux obsèques de leur regrettée fille et parente

Mademoiselle Cécile OLIVIER

et sont touchées des marques de sympathies qui leur ont été témoignées dans cette triste circonstance.

A VENDRE A L'AMIABLE

282 mètres de terrain sur lequel s'élève une bâtisse composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, lavoir, terrasses, eau, tout à l'égout et jardin.

Très belle vue et à proximité du Casino, du Marché et de l'Eglise.

Pour traiter : s'adresser maison Ferrier-Rosticher, passage Grana, Monte Carlo

AVIS

Par acte sous seing privé en date du 7 août 1899, madame Anna FRANCO, épouse Montanera, a repris le commerce de restaurant que madame Marie SEGALERBA, épouse Mottano exerçait à Monaco, dans le Jardin de Millo (Immeuble des Halles et Marchés) connu sous le nom de *Cuisine économique*.

Les créanciers, s'il en existe, devront adresser leurs réclamations dans la huitaine, à monsieur Joseph Ferrero, marchand tailleur, 34, rue Grimaldi, à Monaco, sous peine de forclusion.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf enregistré, monsieur Laurent AUREGLIA, propriétaire et négociant, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur Dieudonné-Marie-Louis-Pierre-Charles-Lucien-Fortuné ESCOFFIER, propriétaire, demeurant à Nice, ayant élu domicile en la même étude, les immeubles ci-après désignés situés à Monaco :

1° Un petit magasin situé au rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 20 de la rue du Milieu, figurant au plan cadastral sous le numéro 95 de la section C ;

2° Un magasin situé au rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 27 de la rue du Milieu, à l'angle du passage de la Miséricorde, figurant au plan cadastral sous le numéro 93 de la section C ;

3° Un petit magasin situé rue des Fours, au rez-de-chaussée de la maison faisant l'angle de la rue des

Briques, figurant au plan cadastral sous le numéro 134 de la section C ;

4° Le deuxième étage de la maison portant le numéro 34 de la rue du Milieu ainsi que le petit magasin situé au rez-de-chaussée de cette maison, le tout porté au cadastre sous le n° 136 de la section C ;

5° Et les premier et deuxième étages de la maison portant le numéro 36 de la rue du Milieu, portée au plan cadastral sous le numéro 138 de la section C.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de vingt-cinq mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles sus désignés des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ces immeubles.

Monaco, le 14 août 1899.

Pour extrait :
Signé : L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 25 août courant, à 9 heures du matin, dans la salle de vente Carsi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : meubles de chambre à coucher en palissandre, salle à manger en chêne sculpté, secrétaire, glaces, chaises, pendules, tableaux, appareil photographique, verrerie, porcelaine, articles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Le THÉÂTRE, en son fascicule d'août, le vingtième de la collection, a trouvé moyen de fournir des éléments d'une variété et d'une curiosité rare. A la Comédie Française, il a emprunté : *La douceur de croire*, de Jacques Normand, auquel il a donné les honneurs de la cimaise, ce que justifie amplement chaque soir les bravos du public ; à *Frêle et forte*, de M. Veyrin, il a pris un admirable portrait de M^{lle} Moreno, naturellement habillée en religieuse. Le duel, où à propos de *Joseph*, se mesurent l'opéra et l'opéra-comique, devient singulièrement amusant, en présentant simplement les costumes adoptés pour leurs acteurs par les deux théâtres nationaux. *Le Duc de Ferrare*, si apprécié à la Renaissance, a des scènes intéressantes et deux superbes planches en couleurs. Les représentations de Bayreuth rendent tout à fait actuel l'article passionné et lyrique de M. Hans von Wölbogen, et l'on y trouve, avec les portraits de tous les maîtres de chapelle du *Richard Wagner Theater*, les décors les plus célèbres de la *Tétralogie*. Enfin, M. Emile Michelet conte avec grâce *Une vie de diva*, la vie de la pauvre Elena Sanz et sa tragique destinée.

Les trente-six gravures en noir et en couleurs de ce fascicule en font un des plus beaux qui aient encore paru. Prix du numéro, 2 francs.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation — 1899